

Cornier Sécurisation et amélioration des déplacements pour les années à venir

R.M.C. – 15 janv. 2023



Michel Roux pendant son allocution. Photo Le DL /R.M.C.

Vendredi 13 janvier, Michel Roux, maire de Cornier, et son conseil municipal, accueillait les élus des communes du Pays rochois, David Ratsimba, président de la CCPR et conseiller départemental, Christophe Fournier, conseiller régional, les représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers et de nombreux habitants pour les premiers vœux de cette mandature, Covid oblige.

Dans son allocution, Michel Roux rappelait la dernière réalisation de 2022, en l'occurrence l'ouverture de la crèche des Roudoudous et de quatre cabinets médicaux dont l'un est occupé par le D^r Bertrand, médecin généraliste.

2023 verra l'acquisition de la salle paroissiale et des terrains avoisinants, ensemble dont la destination fera l'objet d'une réflexion. Cette année verra également la réalisation de la première tranche de la voie verte en direction de Moussy, voie qui une fois réalisée entièrement, permettra de rejoindre, à pied ou à vélo, le centre du village et les différents hameaux de Cornier.

D'autres projets vont bientôt devenir réalité comme la modification du trafic des poids lourds généré par l'activité de la zone du Châtelet, qui vient d'être validée par le commissaire enquêteur.

Les camions et autres véhicules encombrants, pour éviter la route du Châtelet et le cœur du village, longeront l'autoroute pour rejoindre le carrefour de Chevilly situé sur la RD 903, voie qui devrait connaître bientôt des travaux importants réalisés par le Département.

Ce chantier, qui aura pour but notamment l'élargissement de la chaussée et l'ouverture d'une piste cyclable depuis le carrefour de la Coriandre jusqu'au carrefour de Findrol, pourrait permettre également de finaliser le projet d'aménagement du carrefour de La Bathia.

Le maire termina son allocution en remerciant le personnel communal pour son implication, les enseignants pour leur professionnalisme et leur réactivité face aux changements imposés par la Covid, les commerçants, les artisans et entrepreneurs pour leur dynamisme, les membres des associations toujours créatifs, les responsables de l'organisation de la soirée des vœux sans oublier les élus pour leur dévouement, avec une mention spéciale aux membres de la commission communication, notamment pour la refonte du site internet et l'utilisation de Facebook et Instagram pour la diffusion de l'information.